

Is signent pour la mobilité

[0 commentaire](#)

Publié le 07/02/2015 à 06h00 par

[Benoît lasserre](#)

La charte des mobilités, née du Grenelle lancée en décembre 2011, a été signée, hier.



La charte et ses signataires, hier, à Bordeaux Métropole. © *Photo photo thierry david*

BENOIT LASSERRE

b.lasserre@sudouest.fr

On peut quand même parler d'un sujet grave et très technique tout en gardant une petite touche de facétie. C'est ainsi qu'hier, les 22 signataires (1) de la charte des mobilités de l'agglomération avaient été convoqués à l'hôtel de Bordeaux Métropole, à 14 h 08 précisément.

Pourquoi 14 h 08 ? Parce que c'est à cette heure que la circulation sur la rocade est la plus fluide, explique Jean-Marc Offner, directeur de l'Agence d'urbanisme Bordeaux-Métropole (A'Urba), cheville ouvrière de cette charte, née de trois ans de débats et de tables rondes initiés en décembre 2011 par Vincent Feltesse, alors président de la Communauté urbaine.

Une précision qui a beaucoup intéressé le préfet Michel Delpuech. « Il suffit donc de bloquer nos montres sur 14 h 08 et le problème de la rocade sera résolu. » Le problème est évidemment un peu plus compliqué. Et pour résoudre les difficultés de mobilité, il ne suffit pas de réflexion, il faut aussi de l'action. C'est ce qu'a rappelé Alain Juppé.

Covoiturage et piétons

La charte présentée hier prévoit donc 20 principes et 17 mesures, chacune étant pilotées par un chef de file. Dans ces mesures, on trouve par exemple un plan coordonné de covoiturage sous l'égide du Conseil général, représenté hier par sa vice-présidente Christine Bost qui prévoit une centaine d'aires officielles d'ici quelques mois, une nouvelle politique de stationnement ou un plan coordonné vélos. La Chambre de commerce va de son côté cornaquer une mesure s'intéressant aux livraisons urbaines en essayant de promouvoir des projets originaux.

Une autre mesure, intitulée « À l'école sans voiture », est destinée à favoriser l'accompagnement des écoliers et des collégiens en s'affranchissant de la dépendance automobile. Et Bordeaux Métropole va s'atteler au développement de la marche à pied. L'association Movable va de son côté se pencher sur la création d'un réseau de transport collectif de l'aire métropolitaine.

Reste à savoir ce que deviendront ces mesures. Dans l'immédiat, le préfet a rappelé la promesse de l'État de financer à 50 % la fin de la mise à deux fois trois voies de la rocade bordelaise entre les échangeurs 4 et 10. Par la voix de Gérard Chausset, les écologistes ont rappelé leur souhait de voir la troisième voie réservée à des transports collectifs.

À noter quand même l'intitulé du principe n°15 qui parle d'un grand contournement routier. Mais tout le monde l'a signé au milieu des autres, y compris les associations environnementalistes. Ce Grenelle des mobilités a fait des miracles.

(1) Parmi les signataires, Bordeaux Métropole, le Département, la Région, la CCI, la Chambre des métiers, La Poste, EDF, l'aéroport de Bordeaux, Euratlantique, Citiz, Vélo-cité, Keolis et bien sûr l'A'Urba.